

Modifier ma fiche annuaire

L'inscription au répertoire associatif annemassien est automatique lorsque votre association est enregistrée à la MDA.



Sauf demande contraire, l'association figure également dans l'annuaire des associations visible sur le site Internet de la ville.


Si vous constatez une erreur dans les informations communiquées et que vous souhaitez la rectifier, ou si un changement concernant votre association (modification du bureau, changement de siège social, etc...) intervient en cours d'année et que vous souhaitez mettre à jour à votre dossier administratif, merci d'en informer le service événementiel et vie associative à l'adresse suivante : evenementiel.vieasso@annemasse.fr


Vos coordonnées seront ensuite modifiées sur votre fiche annuaire.

CONTACT

Service événementiel et vie associative

Complexe Martin Luther King
Rue du Docteur Baud
74100 Annemasse

 04 50 87 12 83

 [Courriel](mailto:evenementiel.vieasso@annemasse.fr)

 [Voir la fiche](#)

HORAIRES :

Lun - Mer - Jeu :
9h > 12h & 13h30 > 17h

Mardi :
9h > 12h & 13h30 > 18h

Vendredi :
9h > 17h